

Grand Prix ESSEC 2019 : 3 PME+ distinguées pour leur démarche RSE

LES APICULTEURS ASSOCIES (45), LA BROSSE ET DUPONT (93) et SOMAPRO (51)

Depuis 2012, le Grand Prix ESSEC des Industries de la Consommation Responsable récompense les meilleures initiatives menées par les industriels de la Grande Consommation sur le plan de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Parmi les distinctions de cette édition 2019, 3 prix ont été remis à des PME françaises, adhérentes de la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF) et labellisées PME+. C'est à la FEEF que l'on doit la création de PME+, le label des entreprises françaises engagées pour l'humain, l'emploi et l'environnement.



LES APICULTEURS ASSOCIÉS : Lauréat du prix « Gestion durable des activités »

Le projet de relance de la production de miel français



La France consomme environ 40 000 tonnes de miel par an quand elle n'en produit pas plus de 10 000 du fait de la disparition progressive des abeilles dont les colonies s'éteignent un peu plus chaque année. Afin de privilégier le miel français, les Apiculteurs Associés mènent diverses actions pour **sauvegarder les abeilles et soutenir les apiculteurs de France**. Le programme scientifique de recherche, d'élevage et de diffusion d'abeilles naturellement adaptées à l'environnement et à l'apiculture, auquel participent les Apiculteurs Associés, contribue au **repeuplement du cheptel de ruches, et donc, à l'augmentation de la production française**.

Les objectifs de ce projet sont ambitieux et sa mise en oeuvre prometteuse. Le projet s'accompagne d'une véritable volonté de communication et de sensibilisation des consommateurs, notamment grâce au recrutement de chargés de communication.



La Brosse & Dupont

LA BROSSE ET DUPONT : Lauréat du prix « RH »

Le projet « Handicap et réactivité »

L'insertion des personnes en situation de handicap dans les entreprises à hauteur de 6% des effectifs est une démarche rendue obligatoire depuis la loi de 2005. Pourtant, elle reste peu appliquée, les entreprises hésitant à consentir les efforts nécessaires à l'insertion de ces employés ou n'ayant pas les compétences et l'accompagnement nécessaires.



Ce n'est heureusement pas un problème pour de nombreuses entreprises, exemplaires dans l'insertion des personnes handicapées. C'est le cas de La Brosse et Dupont, qui répond parfaitement à un besoin de réactivité logistique en présentant **un projet d'insertion ambitieux**. Après avoir recouru à un ESAT pour effectuer des tâches de conditionnement, la Brosse et Dupont a engagé une démarche plus inclusive **en accueillant au sein de ses propres sites un ESAT, dit Indoor**. Un aménagement des postes de

travail a été nécessaire et puis progressivement un développement des compétences. Les personnes en situation de handicap côtoient ainsi au quotidien les équipes travaillant sur le site ce qui **facilite leur insertion « en milieu de travail ordinaire »**.



SOMAPRO : Lauréat du prix « Projets collaboratifs Industrie-Commerce »

L'opération produit-partage de Somapro, avec Métro et Pro à Pro

Les opérations produit-partage sont un moyen simple et visible **d'associer une perspective commerciale à une action sociale**. Les campagnes de ce type sont nombreuses et comptent de beaux succès, et celle de Somapro se démarque particulièrement par son envergure, son aspect spontané et engagé.



Avec ses partenaires Métro et Pro à Pro, Somapro a proposé à ses clients finaux de participer à une action de solidarité sans hausse de prix de vente : 1 produit acheté = 1 repas offert aux Restaurants du Cœur. Cette campagne, qui concerne des MDD et des marques propres de Somapro, a été organisée en un temps record grâce à l'engagement contagieux des participants, et a rassemblé en une opération plus de **280 000€ au profit des Restos du Cœur**. Une belle réussite !

Contact presse : FEEF - Virginie Feuillebois – vfeuillebois@feef.org - 01 47 42 43 33

[@labelPMEplus](https://twitter.com/labelPMEplus) [in.ABEL PME+](https://www.linkedin.com/company/ABEL-PME+) [pmeplus](https://www.instagram.com/pmeplus)

A propos du label PME+

Associer performance économique et développement responsable, tel est l'engagement des PME reconnues par le Label PME+. Ce label, porté par la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF), est construit sur la base de 6 critères de la norme internationale ISO 26000, selon un cahier des charges exigeant et un niveau de conformité à atteindre. Les entreprises labellisées font l'objet d'un contrôle annuel et s'engagent dans une démarche de progrès et d'amélioration continue. La communauté PME+ compte aujourd'hui plus de 100 entreprises françaises indépendantes. Grâce au logo PME+ visible sur les produits, les consommateurs peuvent reconnaître et privilégier, au moment de leur achat, des entreprises françaises qui s'investissent dans la préservation de l'emploi local, en faveur de l'humain et de la protection de l'environnement. Le label est soutenu par les grandes enseignes de la distribution qui privilégient un approvisionnement et une consommation responsables